

MAIRIE DE VATILIEU

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 30 JANVIER 2013 A 20 H 30

Présents : Mlle DUPRAZ-FOREY, Mr ROUX-BERNARD, Mlle PRELLE, Mr NIEVOLLET, Mrs FAYS, BERTHOLLET, Mlle DOBREMEZ, BURRIAND-CHAMPIN , Mr CARLIN

Absents : Mr ZUCHELLI, Mlle MONNET (excusés)

Mlle BURRIAND-CHAMPIN Gwenaëlle a été élue secrétaire.

La réunion débute ainsi

REFORME DU RYTHME SCOLAIRE

Suite à la parution du décret de Loi, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire doit intervenir à partir de septembre 2013 avec possibilité de report à septembre 2014. Cette réforme des rythmes éducatifs entraînera des changements dans le quotidien des familles de la commune. Elle influera également sur l'organisation du travail des enseignants et leur manière de travailler.

Elle impliquera pour nos services des transformations notamment pour les transports scolaires et l'organisation du temps périscolaire.

Il y aura cours le mercredi. Matin. En contrepartie, 3 heures par semaine répartis sur les quatre jours de classe seront consacrées à des activités culturelles ou sportives, dont 2 heures à la charge de la municipalité, qui devra recruter des intervenants possédant le BAFA.

Après discussion, le CM souhaite se donner le temps de la réflexion et faire une demande de report de la réforme à la rentrée scolaire 2013-2014, auprès de l'inspecteur d'Académie.

Demande de dérogation scolaire

Le CM prend connaissance de la demande de dérogation d'une famille de Vatilieu pour mettre son enfant à l'école maternelle de Cras. Avis favorable du CM.

DEGATS CHEMIN REVELORE

Suite au compte-rendu des services du RTM, il est rappelé au CM les travaux à entreprendre afin de restaurer les dégâts sur le chemin de Revelore.

Après discussion, le CM autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès des services du Conseil général.

PROJET AMENAGEMENT ENTREE VILLAGE côté Tullins

Gaëtan ROUX-BERNARD présente l'avant projet au CM

Plusieurs versions de travaux ont été étudiées.

Le but de cet aménagement est de sécuriser ce secteur avec la réalisation d'un chemin piétonnier, ralentissement des véhicules et création de places de parking.

Les membres de la commission ont convoqué les propriétaires riverains pour les informer de cette opération et recueillir leur avis sur le principe de cette future réalisation, ces travaux nécessitant des acquisitions foncières. Chacun des propriétaires nous a émis un avis favorable.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 110 000 € ht.

Le CM, après discussion est favorable à ces travaux et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à leur financement

PROJET DE NUMERISATION PLU

L'Etat et le Conseil général de l'Isère se sont engagés dans la numérisation des documents d'urbanisme et les mises à jour (PLU)

Pour cela, la commune doit signer une convention avec ces autorités.

Le CM, souhaite avoir plus de renseignements quant à ce projet et en débattre au sein de la Communauté de communes avant de prendre une décision..

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

SMICTOM

Jérôme Carlin fait le compte-rendu

Les molloks sont toujours accessibles avec un badge, mais désormais à compter du 1^{er} janvier 2013, il n'y a plus de facturation selon le nombre de sacs déposés.

En conséquence, la nouvelle tarification a été établie :

Forfait : 115 € par foyer et 27.50 € par personnes

13.50 € à partir de la cinquième personne.

Une information sera faite à ce sujet par le SMICTOM aux habitants.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Nomination des délégués suite à la fusion des communauté de communes et la création de la Communauté de Communes Chambaran Vercors Isère :

La liste des nouveaux délégués sera adressée à la Communauté de communes.

RALLYE ST-MARCELLIN 2013

Les dirigeants du rallye de St-Marcellin sollicitent la commune pour le passage de la 25^{ème} édition du rallye le samedi 6 juillet 2013.

Le CM, dans sa majorité émet un avis de principe favorable, mais émet des recommandations quant à la remise en état de la chaussée (nettoyage des graviers, etc.) et l'enlèvement des objets de balisage et des panneaux installés pour la course.

SPA – CONVENTION FOURRIERE

Il est nécessaire de renouveler la convention pour la mise en fourrière des animaux errants sur la commune avec la SPA de Renage pour l'année 2013. (0.32 € par habitant)

Après, discussion, le CM donne son accord.

EMPLOYE COMMUNAL – ARRET TRAVAIL

Le maire informe l'assemblée que l'employé communal Jean-Claude Nievollet est en arrêt de travail jusqu'au 4 mars 2013. Celui-ci s'est blessé lors de la tournée de distribution du bulletin communal en glissant sur une plaque de verglas.

Le CM lui souhaite un prompt rétablissement.

Dans l'avenir, la municipalité fera appel à des prestataires extérieurs pour subvenir aux besoins d'urgence.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au courrier du centre de gestion et rencontre avec un responsable de cet organisme, Madame le Maire informe le CM qu'il serait souhaitable qu'à partir de 2013, les employés communaux aient un entretien professionnel chaque année avec l'employeur dans le cadre de leur activité au sein de la commune.

Après délibération, le CM émet un avis favorable.

SEANCE CLOSE A 23 H.

: